



Résiliation formation ecolems

Par **sanmanbry**, le **20/03/2013** à **19:56**

[fluo]bonjour[/fluo]

Je suis en formation chez ecolems depuis le 21/09/12. J'ai trouvée récemment un autre emploi en plus de celui que j'avais, je travaille donc 12 jours d'affilés pour avoir 2 jours de congés (je travaille toute la semaine et 1 week-end/2), j'ai donc peu de temps à consacrer à la formation. Je leur ai envoyée un mail en leur demandant comment cela se passait pour résilier la formation et on m'a répondu que j'étais redevable de la formation dans son intégralité car j'avais dépassé 3 mois(2.291 € au total soit il me reste 1.811 € à payer). Y a t-il un moyen de pouvoir résilier sans que j'ai le reste à payer ?

Merci pour votre aide.